

Adresse de la société populaire de Lunel (Hérault) qui invite la Convention à continuer la carrière si glorieusement commencée et à achever le grand ouvrage qui lui est confié, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Lunel (Hérault) qui invite la Convention à continuer la carrière si glorieusement commencée et à achever le grand ouvrage qui lui est confié, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 301;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28246_t1_0301_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

et autres complices, faux patriotes, il n'est personne dans l'assemblée qui n'ait frémi d'indignation contre leurs horribles attentats, la pâleur était peinte sur les visages des sociétaires et tous déclamaient contre cette horde infernale de conspirateurs, et par une tranquille prévoyance apercevaient les têtes des coupables tomber sous la hache de la loi.

Mais par un enthousiasme l'on apprit que par votre haute sagesse et votre prudence consommée, la vigilance de vos comités exacte et active a fait avorter leurs complots liberticides et les a envoyés en ambassade chez le feu Capet, d'horrible mémoire.

Les amis ayant repris leur sérénité, et pénétrés du grand service que vous leur rendez et à toute la République, vous font part de leurs remerciements et renouvellent le serment de soutenir ou de mourir pour la liberté et l'égalité que vous leur avez procurées par vos soins, en vous invitant de rester fermes à vos postes jusqu'après l'extirpation des tyrans. S. et F. ».

COLLE (*présid.*), JEANNEQUIN (*secrét.*),
C.L. JEANNEQUIN.

CLXII

[*La Sté popul. de Lunel, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Représentans,

Des nouveaux complots étaient à la veille d'éclater dans toute l'étendue de la République, des traîtres avaient ourdi en secret le projet criminel d'étouffer la République dans son berceau. Ils se flattaient déjà du succès des mesures infernales, qu'ils avaient concertées. Leurs mains accoutumées au crime se préparaient à immoler la représentation nationale, et leurs âmes, étrangères à la vertu, se nourrissaient du barbare plaisir de rétablir le despotisme et de cimenter le trône du nouveau roi du sang le plus pur des français.

Mais, grâces immortelles vous soient rendues, Libérateurs de la patrie, votre vigilance infatigable a tout découvert et les ténèbres épaisses dont les traîtres s'étaient enveloppés n'ont servi qu'à ajouter un nouvel éclat à votre gloire, et vous acquérir un nouveau titre à notre reconnaissance; les conspirateurs ont été arrêtés, plusieurs sont déjà tombés sous le glaive de la loi et leurs complices ne tarderont pas de suivre à l'échafaud ceux dont ils n'ont pas rougi de seconder les vues criminelles et de favoriser les desseins ambitieux.

Représentans du peuple français, défenseurs intrépides de la liberté, colonnes inébranlables de l'égalité, continuez la carrière que vous avez si glorieusement commencée, achevez le grand ouvrage qui vous est confié; en vain les esclaves étrangers frémissent des mesures vigoureuses que vous avez décrétées, en vain les ennemis intérieurs se couvrent du masque du patriotisme pour séduire les vrais amis de la liberté.

La justice et la vertu sont à l'ordre du jour et

le courage de nos intrépides guerriers saura terrasser les premiers, et la hache nationale fera justice des seconds.

Sauveurs de la patrie, vous tenez en vos mains les destinées du peuple français, et avec elles celles du monde entier; déjà la bienfaisance nationale a éclaté dans le nouveau monde, et cet acte de justice qui donne la liberté aux hommes de couleur devient un gage certain de la liberté universelle.

Déjà les trônes s'ébranlent, le fanatisme chancelle et les antiques préjugés disparaissent; le commerce entre l'homme et son Créateur est dégagé de toutes les entraves qui pouvaient en interrompre la communication, et les lois que nous avons reçues rendent l'homme à la société en resserrant les nœuds sacrés de la douce fraternité.

Tant de biens et de bonheur sont le fruit de vos vertueux travaux et l'objet de notre reconnaissance. Pénétrés de ces deux sentiments nous jurons tous de vivre libres ou de mourir, de rester inviolablement attachés à la Convention nationale et d'exterminer quiconque tenterait de nous en séparer.

Représentans, nous vous conjurons au nom de la patrie de continuer à assumer par des décrets sages et vigoureux le mouvement révolutionnaire que vous avez imprimé au gouvernement et quand la République sera purgée des traîtres, des scélérats et des hypocrites, vous pourrez alors vous rendre au sein de vos familles, y jouir de la douce satisfaction d'avoir sauvé votre patrie, recueillir les témoignages de reconnaissance de vos concitoyens et les bénédictions du genre humain ».

MATHIEU (*présid.*), P. PAULET, ALLET, VIALLA,
P. SANE, GOURDON fils aîné, BERARD, PELLET,
CABANIS, BARTHELEMY, DANTON, SAUTEL,
PAUL, [et 38 signatures illisibles].

CLXIII

[*La Sté popul. de Libreval, à la Conv.; 15 germ. II*] (1).

« Encore une conspiration! Encore une trame ourdie pour froisser la représentation nationale, pour creuser le tombeau des patriotes, pour resusciter la royauté. Jusques à quand se jouera-t-on du peuple? jusqu'où enfin se portera la scélératesse de ses ennemis?

Des hommes que nous croyons naguères les amis de la patrie, ont agité leurs mains pour déchirer ses entrailles, des êtres dégoutants de crimes, ont osé enfanter le projet de nous rendre à la tyrannie, les monstres! ont-ils pu croire que les français puissent survivre à la chute de la République, à la perte de la liberté?

Grâces vous soient rendues, O vous, pères de la patrie, qui venez de découvrir et de déjouer ces projets ténébreux et liberticides, votre active vigilance nous empêche de pleurer sur leurs terribles effets.

(1) C 303, pl. 1103, p. 33. Il y a cinq Libreval révolutionnaires. Ici, Aveyron (ci-devant St-Antonin).

(1) C 303, pl. 1103, p. 32. Départ. de l'Hérault.